

Ouverture des inscriptions des écoles et des établissements à la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) 2026

Note d'information du 13/11/2025 relative à l'inscription à la Semaine Olympique et Paralympique

Délégation Académique à l'Action Sportive, à l'Olympisme et au Paralympisme

Affaire suivie par : Linda Sahli

Assistante de division

T : 01 57 02 68 45

Mél : ce.ipr4@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les directeurs et professeurs des écoles, les chefs d'établissement d'enseignement public et privé et les professeurs d'EPS.

S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

OBJET

La présente information a pour objet de préciser les modalités d'inscriptions à la semaine Olympique et Paralympique 2026

L'édition 2026 de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) se déroulera du 30 mars au 4 avril 2026, sur le thème de **l'Engagement**.

Organisée dans le cadre du programme **Génération 2030**, qui succède au label *Génération 2024*, cette semaine constitue un temps fort de l'année scolaire. Elle permet de promouvoir la pratique sportive, l'inclusion, la citoyenneté et les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme auprès de vos élèves.

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes [sur le site officiel](#)

Nous vous encourageons vivement à inscrire votre projet afin de :

- valoriser vos initiatives locales ;
- bénéficier de ressources et outils de communication dédiés ;
- recevoir un kit de participation (supports physiques, ressources pédagogiques ; guides clé en main, messages d'athlètes inspirants) ;
- faire apparaître votre établissement sur la [carte nationale des projets « SOP »](#)

Des pistes de projets et d'actions possibles :

- Rassemblements et rencontres sportives : Olympiades, tournois, découvertes de disciplines olympiques et paralympiques ;
- Leçons de pratique partagée et de sensibilisation au handicap ;
- Ateliers autour des valeurs olympiques et paralympiques : respect, excellence, amitié, inclusion, égalité ;
- Rencontres ou échanges avec des athlètes de haut niveau ;
- Visites de sites sportifs emblématiques ou participation à des événements locaux ;
- Actions autour des enjeux environnementaux et climatiques liés au sport.

Pour plus d'informations sur les objectifs et les modalités de participation nous vous invitons à consulter le [site](#) dédié.

En pièce jointe vous trouverez le kit de communication de la « SOP 2026 » contenant des supports, des affiches, des visuels, des ressources pédagogiques.

La SOP est une opportunité de mobiliser vos élèves autour d'un projet collectif, inclusif et porteur de sens.

Pour toute question à ce sujet, veuillez-vous adresser à ce.daasop@ac-creteil.fr

En cas de besoin, vous trouverez toutes les informations utiles sur le nouveau label « génération 2030 » à partir du premier lien de ce courrier. Un futur bulletin académique lui sera consacré, dès que l'ensemble des publications à ce sujet seront stabilisées.

Le délégué académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme

Bruno Reibel